



Évreux, le 22 janvier 2015

**Visite du chantier de restauration des murs d'enceinte du donjon et remise
des prix Journées citoyennes - Conches-en-Ouche
Jeudi 22 janvier 2015 - 10h30 à 12h30**

Le préfet communique

René Bidal, préfet de l'Eure, a visité, ce jour, le chantier de restauration des murs d'enceinte du donjon de la commune de Conches-en-Ouche.

Mis en place avec l'association CHAM (Chantier d'Histoire et Architecture Médiévale) qui organise des chantiers de restauration constitués de jeunes bénévoles issus de toute l'Europe, ce chantier a permis de recruter 7 jeunes conchois par le biais de la Mission locale, sur la base d'un service civique volontaire pour une durée de 9 mois.

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme ; seuls comptent les savoir-être et la motivation. Il peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées...), sur une période de 6 à 12 mois en France ou à l'étranger, pour une mission d'au moins 24h par semaine. Un engagement de Service Civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

Le volontaire reçoit une indemnité de 573,65 euros par mois (467,34 euros nets directement versés par l'Etat et 106,31 euros versés par l'organisme d'accueil, sous la forme d'une prestation en nature ou en espèce correspondant à la prise en charge des frais d'alimentation ou de transports).

Le service civique a permis à plus de 65 000 jeunes d'être accueillis dans près de 4 000 organismes agréés, associations principalement mais aussi collectivités territoriales, hôpitaux, préfetures.

Dans le cadre du projet de loi de finances pour 2015, l'Assemblée nationale a voté le 3 novembre 2014 une rallonge budgétaire pour permettre à **45 000 jeunes** d'avoir accès au service civique en 2015. Le coût pour l'Etat s'élèvera à **150 millions d'euros**. Le dispositif pourrait prochainement évoluer comme l'a annoncé le président de la République.

Dans l'Eure, **77 structures d'accueil** sont agréées. **281 jeunes ont bénéficié de ce dispositif** depuis son lancement en mars 2010 (dont 80 en 2014) et **43 jeunes sont en cours de mission actuellement**.

50,9% des personnes concernées sont demandeurs d'emploi, 33,5% étudiants, 11,7% inactifs et 3,9% salariés.

La durée moyenne des missions est de **8 mois** ; la durée moyenne hebdomadaire est de **26 heures**.

Les thématiques de missions les plus représentées concernent la **solidarité** (24,9 %), **l'éducation pour tous** (23,8 %), le **sport** (17,8 %), la **mémoire et la citoyenneté** (12,1 %), la **culture et les loisirs** (11,7 %).

A Conches, l'encadrement est assuré par l'association CHAM et la rémunération des jeunes volontaires, à hauteur respectivement de 75% par l'Etat et 25% par la commune. Par cet engagement, ces jeunes prennent part à la préservation du patrimoine local et donnent une autre direction à leur vie professionnelle.

L'un des objectifs du département pour l'année à venir est de maintenir une dynamique de recrutement à **plus de 30% au regard de l'année 2014**.

La visite du chantier s'est achevée par la remise des prix « Journées citoyennes ». Ces dernières, ont été créées à l'initiative de la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile et sont destinées à des élèves de CM2 des écoles primaires de Conches, soit 87 élèves. L'objectif étant la découverte, à travers un "parcours citoyen", des institutions, missions et fonctionnement de la ville mais également l'apprentissage du respect des règles de circulation et le développement de l'esprit d'équipe. Ce dispositif étant rendu possible grâce au partenariat avec la ville, les établissements scolaires de Victor Hugo et Saint-Foy, le centre de secours, la police municipale et la gendarmerie nationale.

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35